

MEMBRES JOUEURS

	INDIVIDUEL	MÉNAGE
DROIT D'ENTRÉE ⁽¹⁾	750 €	1 200 €
COTISATIONS		
36 ans et plus (né en 1974 et avant)	1 675 €	2 430 €
de 26 à 35 ans (né entre 1975 et 1984)	825 €	1 125 €
de 18 à 25 ans (né entre 1985 et 1992) ⁽²⁾	420 €	570 €
de 13 à 17 ans (né entre 1993 et 1997) ⁽²⁾	290 €	
de 10 à 12 ans (né entre 1998 et 2000) ⁽²⁾	180 €	
9 ans et moins (né à partir du 1/01/01) ⁽²⁾	100 €	
Conjoint d'un joueur décédé	1 210 €	
Membre commun Bondues ou Brigode	1 250 €	1 810 €
Participation Batterie (chariots électriques)	50 €	

L'âge considéré sera celui atteint en 2010

⁽¹⁾ Droit d'entrée réduit à 150 € pour enfants de moins de 18 ans ; à 350 € pour les membres de 18 à 35 ans

⁽²⁾ Voir au verso réductions pour enfants de membres

TAXE FÉDÉRALE : 1 % sur les cotisations

LICENCE FÉDÉRALE : Adulte49 €
 Étudiant (de 1985 à 1991 inclus)26 €
 Junior (nés de 1992 à 1997)15 €
 Nés à partir de 9812 €

ASSURANCES OPTIONNELLES : Accidents, déménagement, maladie (cf bulletin d'adhésion ci-joint)

MEMBRES NON JOUEURS

	INDIVIDUEL	MÉNAGE
DROIT D'ENTRÉE	150 €	240 €
COTISATIONS		
Membre non joueur de plus de 31 ans	260 €	360 €
Membre non joueur de moins de 31 ans	125 €	185 €
Conjoint d'un joueur de plus de 31 ans	145 €	
Conjoint d'un joueur de moins de 31 ans	75 €	

MEMBRES PRACTICE

Cotisation practice annuelle

200 €

Cette cotisation donne accès exclusivement au practice

ADMISSION

L'admission d'un nouveau membre est soumise à l'acceptation du Comité.
Il doit être présenté par 2 parrains, membres de l'Association du Golf du Sart depuis plus de 3 ans et âgés de 25 ans au moins.

DROIT D'ENTRÉE

Le droit d'entrée est dû dès l'admission.
Toute démission entraîne la perte du bénéfice du droit d'entrée.
Toutefois, un membre peut, en acquittant la cotisation de non joueur, conserver le bénéfice de son droit d'entrée de joueur, et ce aussi longtemps qu'il cote en qualité de non joueur.
Les enfants de membres de moins de 31 ans qui, en raison de leur éloignement, prennent le statut de membres non joueurs peuvent jouer 6 fois gratuitement.

COTISATION

C'est l'âge du mari qui détermine la cotisation du ménage.
La naissance d'un enfant exonère la mère de cotisation pendant un an.
Réduction familiale : pour tout jeune de moins de 21 ans dont le père ou la mère est membre joueur, la cotisation sera réduite de 30 % pour le 1^{er} enfant, de 40 % pour le 2^{ème} enfant et de 50 % pour les suivants.
Seuls les membres à jour de leur cotisation ont accès aux installations du Club et du terrain.

ASSURANCES OPTIONNELLES

Elles comportent notamment le remboursement partiel de la cotisation annuelle en cas d'incapacité justifiée médicalement ou de déménagement à plus de 100 km.

CERTIFICAT MÉDICAL

Nous rappelons que le certificat médical est OBLIGATOIRE pour participer aux compétitions.

RAPPEL DE QUELQUES POINTS À RESPECTER

LA TENUE VESTIMENTAIRE :

DAMES

Un bermuda, pas de short.
Blue jean **déconseillé**.
Pas de haut type débardeur :
prévoyez **un col ou des manches !**

HOMMES

Un bermuda, **pas de short**.
Blue jean déconseillé.
Pas de tee-shirt,
une chemise type polo.

JUNIORS

Les lacets défaits, la casquette à l'envers, les pantalons ou bermuda style baggy sont **proscrits**.



INVITATIONS :

Elles sont utiles pour faire découvrir notre club à vos amis ; ils bénéficient d'ailleurs d'un tarif green fee préférentiel.
Mais les compétitions non ouvertes sont **strictement réservées aux membres**.
Seul le sponsor peut bénéficier de quelques invitations.

Il est **impératif** que les invités soient accompagnés du membre qui les invite.